

FIDUCIAIRE PARIS OUEST
Société par actions simplifiée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 82, avenue André Morizet
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
404 013 542 RCS NANTERRE

(la « **Société** »)

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 06 JANVIER 2026**

L'an deux mille vingt-six,
Le six janvier,

B&K CONSULTING, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social au 4, rue Marguerite – 75017 PARIS, dont le numéro unique d'identification est 918 195 454 RCS PARIS, dûment représentée par son président, Monsieur Raphaël BISMUTH, dûment habilité,

Associée unique de la Société (l' « **Associée Unique** »),

Après avoir déclaré avoir pu prendre pleine et entière connaissance de tous documents et informations nécessaires à son information préalablement à la prise des décisions qui suivent.

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

1. Constatation de la démission de Madame Florence DUTRIEUX de ses fonctions de Présidente ;
2. Nomination de B&K CONSULTING en qualité de nouveau Président ;
3. Pouvoirs pour formalités.

PREMIERE DECISION

Constatation de la démission de Madame Florence DUTRIEUX de ses fonctions de Présidente

L'Associée Unique,

après avoir pris connaissance de la lettre de démission de Madame Florence DUTRIEUX de son mandat de Présidente de la Société avec effet au jour des présentes,

constate la démission de Madame Florence DUTRIEUX de son mandat de Présidente de la Société avec effet à la date des présentes ; et

décide de la dispenser de l'exécution de tout préavis.

DEUXIEME DECISION

Nomination de B&K CONSULTING en qualité de nouveau Président de la Société

L'Associée Unique,

nomme, en remplacement de Madame Florence DUTRIEUX, présidente démissionnaire, en qualité de président de la Société avec effet au jour des présentes :

B&K CONSULTING, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social au 4, rue Marguerite – 75017 PARIS, dont le numéro unique d'identification est 918 195 454 RCS PARIS,

pour une durée indéterminée.

La société B&K CONSULTING déclare accepter ces fonctions, et déclare satisfaire à toutes les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour l'exercice du mandat de président.

Elle s'engage à exercer ces fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la Société.

TROISIEME DECISION

Pouvoir pour les formalités

L'Associée Unique, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

* *

*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte sous seing privé qui, après lecture, a été signé par l'Associée Unique.

Le présent acte sous seing privé sera mentionné sur le registre des délibérations et une copie sera conservée dans les archives de la Société.

Il est précisé que le présent acte est signé sur support électronique, sur la plateforme en ligne DocuSign, conformément à la réglementation en vigueur. Il est établi et conservé conformément aux articles 1366 et suivants du Code civil. Les signataires prennent acte (i) que la signature électronique qu'ils apposent sur le présent acte a la même valeur juridique que leur signature manuscrite et (ii) que les moyens techniques mis en œuvre dans le cadre de cette signature confèrent date certaine au présent acte

Le 6 janvier 2026

B&K CONSULTING

Représentée par par Monsieur Raphaël
BISMUTH

*« Bon pour acceptation des fonctions de
Président de la Société »*

*Bon pour acceptation des fonctions
de Président de la Société*

 Raphaël BISMUTH